



Nom de la compétition : Championnat Morbihan Catamaran

Dates complètes : DIMANCHE 10 mars 2019

Lieu : Baie de QUIBERON / Plage du PORIGO / QUIBERON

Autorité Organisatrice : Association Sportive et Nautique de QUIBERON

1. REGLES

La régata sera régie par :

1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*

1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,

1.3. Les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,

1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes : C1 ; C3 et C4

3.1.1. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en le retournant par courrier postal, fax ou mail à l'ASN Quiberon si possible au plus tard le : **6 mars 2019.**

3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

- l'autorisation de port de publicité

- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Catamaran double : **15 €uros**

Catamaran solitaire : **10 €uros**

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Dimanche 10 mars 2019 : de 09h00 à 10h

5.2. Jours de course :

Dimanche 10 mars 2019 :

- **11h00 : Premier signal d'avertissement pour une à plusieurs course(s) à suivre**

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **Type Banane ou Type Trapèze**

8. SYSTEME DE PENALITE

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.(comportant un virement et un empannage)

9. CLASSEMENT

9.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

9.2. (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : **2**

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : **3**

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Pour renseignements sur l'hébergement contacter l'Office de Tourisme

Tel. 0825 13 56 00

E-mail quiberon@quiberon.com - Site internet <http://www.quiberon.com>

A.S.N. QUIBERON (Association Sportive et Nautique de Quiberon)

Boulevard des Emigrés – Port Haliguen – F-56170 QUIBERON

Tel. 02 97 30 56 54 – Fax. 02 97 30 57 20

E-mail asnq@wanadoo.fr - Site internet <http://asnquiberon.com>



Championnat Morbihan Catamaran
DIMANCHE 10 mars 2019
Association Sportive et Nautique de QUIBERON

N°VOILE	TYPE DE CATAMARAN
---------	-------------------

NOM		
PRENOM		
N° CLUB		
NE(E) LE		
SEXE		

ATTESTATION

J'accepte de me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie que mon catamaran est conforme aux règles de jauge de sa classe.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque catamaran, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Pour les mineurs : Autorisation parentale

Je soussigné, M

Je soussigné, M

autorise mon enfant

autorise mon enfant

à participer à la régata et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention nécessaire : lu et approuvé)

Fait à Quiberon le 2019

BARREUR Fait à Quiberon, le 2019 Signature du coureur (mention nécessaire : lu et approuvé)	EQUIPIER Fait à Quiberon, le 2019 Signature du coureur (mention nécessaire : lu et approuvé)
---	--

A.S.N. QUIBERON (Association Sportive et Nautique de Quiberon)
Boulevard des Emigrés – Port Haliguen – F-56170 QUIBERON
Tel. 02 97 30 56 54 – Fax. 02 97 30 57 20